Remboursement facture repas pour diner de clôture

Pour clôturer l'été, la Fondation Sunny s'engage à offrir un diner à tous les bénévoles qui auront réalisé leur minimum de 24heures de bénévolat dans l'année. Idéalement, le diner de clôture doit se tenir dans les deux dernières semaines du mois d'aout. Ce diner a pour but d'encourager les échanges entre jeunes avec les intervenants. Le diner doit se dérouler dans un CHSLD et un montant maximum de 15$/ repas pour les jeunes et pour le ou les intervenant(s) sur place sera alloué à la demande.

Pour effectuer le remboursement d'un repas, vous devez svp nous envoyer la facture à l'adresse suivante : info@fondationsunny.org et mentionner votre choix de remboursement.

Option 1

Par chèque, vous devez fournir votre nom complet et adresse complète.

Option 2

Par virement bancaire, vous devez fournir votre nom complet, ainsi qu'un courriel OU un numéro de cellulaire.

Vous devrez répondre à une question de sécurité, dont voici les informations :

Question : couleur de chandail

Réponse : jaune

Le remboursement sera émis dans les 24 à 48 heures suivant la réception des informations.